



Plan de rétablissement personnel

Par **mahesta**, le **31/05/2011** à **18:48**

Bonjour,

En cas de décision par la commission de la Banque de France d'entamer un plan de rétablissement personnel, les ordonnances des huissiers sont-elles suspendues ? sinon quelle est la marche à suivre pour les stopper ?

Merci pour votre retour.